

Conditions générales de vente

Action solaire 2024

- Cette action est valable **du 01 mai 2024 jusqu'au 30 juin 2024**
- Les clients affiliés* à **la mutualité Solidaris Wallonie ou à la Mutualité Socialiste du Luxembourg** profitent de **verres solaires correcteurs gratuits à l'achat d'une monture.**
- Cette action est valable à l'achat d'une monture optique ou solaire.
- Cette action est valable également à l'achat d'une monture venant du CBA (montures du CBA avec remise propre à celui-ci + verres solaires correcteurs offerts)
- Les verres à utiliser sont les verres Hoya Maxxee 1.5.
- Pour les autres verres, hors normes ou progressifs, les clients bénéficient d'une réduction de 20€/verre.
- Pour les non affiliés : les verres sont offerts mais il n'y a pas de remises sur les montures.
- Il n'y a pas moyen de réserver l'action. L'achat doit être effectué lors de la période fixée.

Attention :

*Les clients affiliés doivent être en ordre de cotisations complémentaires pour pouvoir prétendre à ces réductions.

Cette action n'est pas cumulable avec d'autres promotions ou/et offres spéciales. Les packs ne sont pas accessibles par ce biais.